



Commune de Sainte Marie la Mer

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 décembre 2010 à 18h30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

PRESENTS : ROIG Pierre, BOLTE Charles, BONIFASSY Véronique, BRUNET Francis, CLASTRIER Sonia, DURAND Charles, HOSPITAL Claude, LECAT Alexandre, LOZANO Henri, LOZANO Sandrine, MALE Jean-Luc, MERCE Aline, ORIOL Josiane, RALLO Fabrice, REVOL Marie-France, ROL Malicka, SACCHI RODRIGUES Chantal, SANGUIGNOL Albert, SENYORICH Paule, SOURRIBES Jean, TALAVAN Eric, TETART Odile, VALETTE Jeannine, VALETTE Marguerite.

ABSENTS : Madame PORTUS Sabine

PROCURATIONS : Monsieur BADIER Bruno à Monsieur ROIG Pierre
Madame MEYA Christine à Madame REVOL Marie-France

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame BONIFASSY Véronique.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a pris cinq décisions au titre de l'article L2122-22 du CGCT depuis le Conseil Municipal du 12 octobre 2010.

- Renouvellement contrat de bail avec la SARL Le Fournil Saint Marinois.
- Mise aux normes électriques d'un appartement (La Poste).
- Remise en état, fourniture et pose d'alarmes sur divers bâtiments communaux.
- Attribution d'un marché ayant pour objet la réfection des trottoirs de la ZAC des jardins de Sainte Marie.
- Réaménagement de l'emprunt de 500.000 euros pour le Centre Technique Municipal.

Délibérations adoptées lors du Conseil Municipal du 12 Octobre 2010

RAPPORTEUR	DELIBERATIONS	ADOPTION
<i>Pierre ROIG</i>	<i>Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 12 octobre 2010.</i>	<i>Adoptée avec 2 voix contre (MERCE –SACCHI RODRIGUES et 24 voix pour.</i>
<i>Marie-France REVOL</i>	<i>Décision Modificative n°3 – Budget Communal (M-14)</i>	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
<i>Marie-France REVOL</i>	<i>Décision Modificative n°2 – Budget Camping (M-4)</i>	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
<i>Jean-Luc MALE</i>	<i>Demande de fonds de concours à PMCA.</i>	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
<i>Marie-France REVOL</i>	<i>Annulation partielle de titre de recette.</i>	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
<i>Odile TETART</i>	<i>Création de la régie d'avances et de recettes de l'Office Municipal d'Animation et de Tourisme (OMAT).</i>	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
<i>Odile TETART</i>	<i>Vote du montant des redevances de l'Office Municipal d'Animation et de Tourisme (OMAT).</i>	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
<i>Odile TETART</i>	<i>Désignation des membres du conseil d'exploitation de l'Office Municipal d'Animation et de Tourisme (OMAT).</i>	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
<i>Marie-France REVOL</i>	<i>Ouverture d'un poste de contractuel de droit public à durée indéterminée et rémunération.</i>	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
<i>Marie-France REVOL</i>	<i>Tableau des effectifs du personnel contractuel à l'année.</i>	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
<i>Marie-France REVOL</i>	<i>Mise en place du Compte Epargne Temps (CET).</i>	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
<i>Jean SOURRIBES</i>	<i>Modification des statuts du SYDEL 66</i>	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
<i>Pierre ROIG</i>	<i>Création et adhésion à la Société Publique Locale (SPL) « perpignan Méditerranée ».</i>	<i>Adoptée à l'unanimité</i>

<i>Jean-Luc MALE</i>	<i>Adhésion de la commune de CASES DE PENE au SIST Perpignan Méditerranée.</i>	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
<i>Pierre ROIG</i>	<i>Demande d'acquisition par l'EPFL de la parcelle cadastrée BA 247.</i>	<i>Adoptée avec deux abstentions (SACCHI RODRIGUES Chantal et MERCE Aline) et 24 voix pour.</i>
<i>Claude HOSPITAL</i>	<i>Garantie d'avance de trésorerie accordée à l'association « Vivre ensemble en Salanque ».</i>	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
<i>Pierre ROIG</i>	<i>Concession de Plage – Délibération donnant pouvoir à Monsieur le Maire pour négocier un nouvel avenant à la concession de plage concernant un sous-traité d'exploitation.</i>	<i>Adoptée avec trois abstentions (SACCHI RODRIGUES Chantal, MERCE Aline et LECAT Alexandre) et 23 voix pour.</i>
<i>Albert SANGUIGNOL</i>	<i>Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets : année 2009.</i>	<i>Le Conseil Municipal a pris acte de la communication de ce rapport.</i>

Séance levée à 20h00.

Fait à Sainte Marie la Mer,

Le 22 décembre 2010.

**Pierre ROIG,
Maire de Sainte Marie.**